

MORT SOUDAIN DE SENATEUR L. J. FORGET

La nouvelle de la mort soudaine de l'honorable L. J. Forget, sénateur, a été reçue, avec stupeur, vendredi dernier, dans le monde de la finance comme dans les comités politiques, à Montréal, et dans les principaux centres de la province de Québec.

Parti à la fin de novembre dernier, avec sa famille, pour l'Europe, M. Forget avait pour but principal de son voyage, de consulter des médecins spécialistes sur l'état précaire de sa santé, depuis son attaque de paralysie, le 10 juillet 1910.

Il n'y avait pas plus de 15 jours, que le sénateur avait écrit aux employés de son bureau, qu'il se partait mieux que jamais, lorsque la mort le frappa subitement à Chinez, près Nice, où il était en villégiature avec sa famille.

Il a succombé à un syncope, dans la nuit de jeudi à vendredi, de la semaine dernière, et la nouvelle de sa mort a créé une profonde sensation, dans la haute classe financière, dans la bourse, dans les banques, et dans la politique.

Il fut d'abord la tête dirigeante pendant plusieurs années de la société L. J. Forget et Compagnie, banquiers et courtiers. A un âge encore jeune, il fut élu deux fois président de la Bourse de Montréal, puis occupa le fauteuil présidentiel des grandes compagnies, telles que la Montreal Street Railway, dont il fut président de 1892 à 1910 ; la compagnie de navigation Richelieu et Ontario dont il fut élu président en 1895.

Mêlé à toutes les grandes entreprises, il fut vice-président de la Dominion Coal Co., de la Dominion Coal and Steel Co., et de la Royal Victoria Life Insurance Co. Depuis plusieurs années, il était l'un des directeurs du Pacifique Canadien.

Conservateur en politique, il fut nommé sénateur en 1896.

Il ne fut pas seulement un habile et heureux financier, un politicien en vue, il s'intéressait aussi aux questions d'éducation, de religion et aux organisations de charité.

C'est ainsi qu'il fut gouverneur de l'Hôpital Notre-Dame, de l'Hôpital Général, et de l'Hôpital Western, vice-président du bureau des gouverneurs de l'Université Laval, gouverneur à vie de la Société des Numismates et Antiquaires et membre les plus en vue des quatre et membre les plus en vue des organisations de charité.

Le défunt fut un homme de bien, secondant de son dévouement et de son extrême générosité les œuvres de charité. Il est un des rares canadiens-français qui ait tenu une place aussi importante dans la vie commerciale, financière et politique de son pays, et acqui une fortune qui le range parmi les millionnaires. Cette fortune est évaluée à plus de \$5,000,000.

Outre sa famille mentionnée plus haut, le défunt comptait de nombreux parents, un frère, plusieurs neveux, parmi lesquels figure M. Rodolphe Forget, député de Charlevoix, et leader de la Bourse de Montréal.

Plusieurs hommes d'affaires éminents ont déjà communiqué à la presse, leurs impressions, sur la subite disparition de cet homme qui a contribué à faire briller davantage le prestige de sa race, la gloire de son pays et de sa religion.

Mme L. J. Forget et Melles Forget ont dû s'embarquer hier sur le paquebot "Kaiser Wilhelm der Grosse" pour revenir au Canada. La dépouille mortelle de feu l'honorable Forget sera transportée à Montréal sur le "Victorian". C'est alors que sera fixée la date des obsèques, auxquelles assisteront les sommités du monde politique et financier.

—oo—
NE VOUS PASSEZ JAMAIS DES TABLETTES BABY'S OWN

Mères, si vous désirez protéger la santé de vos enfants contre les attaques soudaines de ces maladies particulières à l'enfance, ayez toujours sous la main, une provision de Tablettes Baby's Own. Ces Tablettes ne manquent jamais de soulager le bébé des maux d'estomac, des douleurs causées par la dentition difficile et des nombreux autres petites affections qui rendent misérable la vie du bébé. Les Tablettes sont vendues sous la garantie d'un analyste du gouvernement qu'elles ne contiennent pas une parcelle d'opium ou autre drogue nocive et qu'elles peuvent être données en toute sécurité au plus jeune bébé. Mme Hypolite Chinsou, de Eastern Harbour, N. E., écrit à leur sujet : "Nous avons fait usage de Tablettes Baby's Own pour notre bébé et elles lui ont fait beaucoup de bien. Veuillez nous en envoyer deux autres boîtes, car je constate que c'est le seul remède qui soulage notre enfant." Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou à 25 cts la boîte par la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

ENCORE SHELDON

Le fameux courtier Charles D. Sheldon a été enfin ramené à Montréal par le chef McCaskill, accompagné d'un détective américain, de l'agence Pinkerton.

Avant son départ de Pittsburg, Sheldon de son vrai nom Robinson, est allé répondre à deux accusations portées contre lui par une Dame M. McAdoo dont il avait réussi à capter la confiance, et qui avait consenti à lui mettre des sommes assez considérables dont Sheldon ne lui a pas rendu compte. La première accusation fut déclarée non fondée par le grand jury, et la deuxième fut déboutée par le juge Fraser, à la demande du substitut du procureur général. Toutes deux portaient sur obtention d'argent frauduleusement et sous de faux prétextes. La dernière procédure prise contre lui, fut un bref de Captias, toujours à la demande de Mme McAdoo, pour disputer à tout prix, aux autorités canadiennes, le célèbre prisonnier. Cette tentative a encore échoué, puisque Sheldon est enfin rendu à Montréal. Qu'advient-il des nombreuses procédures qui seraient intentées à Montréal contre le fameux courtier ? L'avenir le dira. A tout événement ce sera un des procès les plus sensationnels que n'ont peut-être mentionnés encore, les annales judiciaires de Montréal. Les questions régales les plus compliquées seront soulevées de part et d'autre pour faire justifier les actes de Sheldon ou leur imputer un caractère criminel.

A son arrivée à Montréal, Sheldon fut conduit au poste central. Traduit devant le juge Bazin, le greffier lui lut ces actes d'accusations portées contre lui, pour détournement, au montant de \$25,000, l'accusé enregistra à toutes les accusations, un plaidoyer de non-coupable. Il fut ensuite conduit à la prison commune, en attendant son procès.

—oo—
SAINT-THOMAS DE JOLIETTE

On annonce pour la fin d'avril, le mariage de M. Lionel Champoux, commis-marchand, de Joliette, à une jeune ornette de cette paroisse.

—oo—
Le 20 mars dernier, est décédée Dame Charles St-Martin, née Angèle Moreau, à l'âge de 79 ans.

—oo—
Le 5 courant est décédé, en cette paroisse, M. Louis Robillard, cèlibataire, à l'âge de 69 ans.

—oo—
SANG AQUEUX AU PRINTEMPS

Comment recouvrer force et santé à cette saison

Les gens même les plus robustes trouvent les mois d'hiver une époque difficile pour leur santé. Le fait d'être enfermé dans des pièces souvent surchauffées et toujours mal ventilées—soit à la maison, au bureau, dans des boutiques et à l'école—met à l'épreuve la vitalité des gens même les plus forts. Le sang devient pauvre et aqueux, ou chargé d'impuretés. D'autres ont des maux de tête et une sensation de langueur ; d'autres sont abattus et nerveux ; d'autres encore ont des boutons et éruptions cutanées. Quelquefois, vous vous levez le matin, tout aussi fatigué que lorsque vous vous êtes couché. Ce sont là autant de symptômes printaniers que le sang est en mauvais état et que le besoin d'un remède s'impose. Une foule de gens recourent aux purgatifs, au printemps. Ils ont tort. Vous ne pouvez guérir ces affections à avec un médicament qui zapole dans votre système et n'aura d'autre effet que de vous affaiblir davantage. Ce qu'il vous faut pour recouvrer force et santé, au printemps, c'est un remède tonique qui enrichira le sang et calmera les nerfs surexcités et le seul tonique et reconstituant du sang sur lequel on puisse toujours compter, ce sont les Pilules Roses du Dr Williams. Ces pilules ne font pas que chasser la faiblesse, les maux de printemps ; elles vous protègent contre les maladies plus graves qui en résultent, telles qu'anémie, débilité nerveuse, indigestion, rhumatisme et autres affections dues au mauvais sang. Les Pilules Roses du Dr Williams font véritablement un sang nouveau, riche, vermeil, qui fortifie tous les nerfs, tous les organes et toutes les parties du corps, et rend heureux, gais et forts les gens faibles et malades. Mme J. McDonald, Harcourt, N. B., dit : "A mon avis, les Pilules Roses du Dr Williams sont aussi efficaces qu'on les dit. Mon système était épuisé et j'étais si faible que je pouvais à peine vaquer à mon travail ; et, par-dessus le marché, j'avais un bébé à m'occuper. Je pris quelques boîtes de Pilules Roses du Dr Williams et elles m'ont fait redevenir moi-même. Je recommande très chaleureusement les Pilules à tous ceux qui sont faibles ou malades." Vendues par tous les marchands de remèdes, ou par la poste, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50, de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

NAISSANCE

Monsieur et Madame George Lord ont l'honneur de faire part à leurs amis de la naissance de leur fille, baptisée à Saint-Lazare, le 7 avril, par le Révérend Monsieur J. N. Page : Marie-Anna-Claira-Antia.

Parrain et marraine : M. et Mme Ludger Breault, grands parents de l'enfant.

—oo—
FEU DAME JOSEPH LANDRY

Le 20 mars dernier, à l'Assomption, est décédée Dame Joseph Landry, née Cordella Perreault, à l'âge de 55 ans, après une longue maladie soufferte avec une résignation toute chrétienne. Les funérailles ont eu lieu, à l'Assomption, le 1er courant, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

Elle laisse pour déplorer sa perte, son époux, trois fils et quatre filles. Nos condoléances à la famille.

—oo—
SOUPES PRETES A SERVIR

Les soupes concentrées "Chateau Brand" de Clark, peuvent être servies instantanément. Il suffit d'y ajouter de l'eau bouillante. Elles sont agréables et nourrissantes. Elles égalent et dépassent les soupes faites à la maison qui coûtent plus cher et demandent une plus longue préparation. Procurez-vous une "tin" de 19 cents chez votre épicer. Wm Clark, fabricant, Montréal.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., lundi, 1er mai 1911, des soumissions pour la construction d'un édifice pour la Station Postale "C", à Montréal, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-signé, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour la Station Postale "C", à Montréal, P. Q."

On peut consulter les plans, devis et formules de contrat et se procurer des formules de soumission au bureau de M. Joseph Perrault, architecte, Fairmount Court, Montréal, P. Q., ainsi qu'au ministère des Travaux publics, à Ottawa.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptés seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire,
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 10 avril 1911.

N.B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

DOLLARD des ORMEAUX

Conférence par M. le Professeur Jos. Dumais, mardi prochain, le 18 courant, dans la salle du Cercle Bourget

Pour répondre à l'appel patriotique et désintéressé du Comité du Monument Dollard, le Cercle Joliette de l'Alliance Nationale a cru devoir procurer à notre population, l'occasion d'apporter sa modeste contribution à l'oeuvre de l'érection d'un monument au brave de 1660—en invitant M. le Professeur Joseph Dumais, si avantageusement connu du public Jolietain, à venir donner dans notre ville, une conférence sur Dollard et ses braves compagnons.

Prix d'entrée : 15 et 10 centimes.

—oo—
LA POUDRE DIGESTIVE "ALPHA"

Plus d'indigestions, plus de brûlements d'estomac, la POUDRE DIGESTIVE ALPHA saura les prévenir.

Contre indigestions, dérangements d'estomac, migraines causées par troubles gastriques, faites usage de la POUDRE DIGESTIVE ALPHA. Elle est recommandée par tous ceux qui en ont pris, elle a donné chaque fois de magnifiques résultats, et nous vous l'offrons telle qu'elle a toujours été. AYEZ POUR VOTRE ARGENT. Nous convenons qu'elle coûte un peu plus cher que plusieurs autres préparations de MEME APPARENCE, mais nous vous répétons que VOUS AVEZ TOUJOURS POUR VOTRE ARGENT. Prenez à point votre mauvaise digestion. Ne laissez pas s'aggraver le mal qui deviendra peut-être ayant longtemps incurable, et pour cela, servez-vous de la POUDRE DIGESTIVE ALPHA. Elle est très douce pour l'estomac, et donnera de bons résultats.

En vente partout, en bouteilles portant le No 1426 d'enregistrement. Prix 50 cents la bouteille.

Gare aux contrefaçons. EXIGEZ BIEN le No 1426, The D. and D. National Medicine Co., Saint-Basile, Comté de Portneuf.

PROVINCE OF QUEBEC, District of Joliette.—Superior Court.—No. 4959.—Dame Victoire Longpré, de Saint-Paul l'Ermitte, wife common as property of Avila Dupuis, of the same place, laborer, Plaintiff, vs. The said Avila Dupuis, Défendeur.

An action for separation as to property has been instituted against the said Defendant on the 23rd day of March 1911.

Montreal, 23rd March 1911.
GAUTHIER & BEAUREGARD,
13av5f Attorneys for Plaintiff.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Joliette.—Cour Supérieure.—No. 4999.—Dame Victoire Longpré, de St-Paul l'Ermitte, épouse commune en biens de Avila Dupuis, du même lieu, Journalière, Demanderesse, vs. le dit Avila Dupuis, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée contre le dit Défendeur, le 23 mars 1911.

Montreal, 23 mars 1911.
GAUTHIER & BEAUREGARD,
13av5f Avocats de la Demanderesse.

—VOISIN DU BUREAU DE POSTE Joliette, Romuald Charland, horloger-bijoutier. Vous trouverez à des prix raisonnables, un beau choix de montres en or et argent, horloges, jones de mariage, bagues, diamants, chaînes, bracelets, épinglettes, loquets, chaînes de cou, chapelets montés en or et en argent, armoires, coutellerie de première qualité, pipes de toutes sortes, accordéons, etc., etc. Toute réparation est faite avec soin et garantie. Une visite est sollicitée.

PROPRIETES A VENDRE

S'ADRESSER AU BUREAU DE

A. A. Boucher

COURTIER, JOLIETTE.

E-W—2 BONS LOGEMENTS, bâtis en bois, lambrissés en briques, rue Richard. Prix : \$3,500.00, (clairs et nets, pas de constitué.)

O-D—2 BONS LOGEMENTS, bâtis en bois, bons bâtiments, grande cour, rue Baby. Prix : \$2,250.00 (clairs et nets, pas de constitué.)

M-J—2 BONS LOGEMENTS (cottage), bâtis en bois, rue Richard. Revenu : \$254.00 par année. Prix : \$2,500.00 avec constitué de \$10.00 par année à la charge de l'acquéreur.

Mme J-H-R—2 Logements en briques, rue Saint-Charles Borromée, très jolie place, en face du Séminaire. Prix : \$8,000.00.

A-C—1 LOGIS, bâtis en bois, rue Manseau, rapportant \$108.00 par année. Prix : \$4,500.00 (clairs et nets.)

C-V—4 LOGEMENTS, rue Sainte-Anne, bâtis en bois, lambrissés en toile, imitation pierre, pouvant rapporter à \$180.00 par année. Prix \$5,300.00.

A-C—1 LOGEMENT, en très jolie place, pour magasin, coin des rues Sainte-Anne et Saint-Viateur. Prix : \$1,600.00.

E-M—2 TERRAINS avec un solage et 200 stods, rue du Parc. Prix \$350, plus un constitué de \$12.00 par année.

J-L—2 LOGEMENTS avec dépendances, rue Notre-Dame. Prix : \$1,000 (clairs et nets.)

I-B—1 BONNE MAISON avec boutique pour la préparation du tabac, rue Saint-Louis. Prix : \$2,100.00, avec constitué de \$5.00 par année à la charge de l'acquéreur.

C-L—1 LOGEMENT, rue Manseau, tout près de l'église (maison neuve, très beau logis). Prix : \$2,800.00 (clair et net), excèsivement bon marché.

A-R—3 MAISONS, 5 logements, très belle place pour magasin ou quelque commerce que ce soit, en bloc ou en parties, au gré de l'acheteur. (Très bonne spéculation.)

A-S—1 MAISON, rue Saint-Joseph, 1 bon logement, terrain 46 x 60, avec dépendances. Prix : \$1,250.00 (clair et nette.)

UN MAGNIFIQUE pouvoir d'eau situé à environ deux milles et demi de la ville de Joliette. Prix : excèsivement bon marché. Venez me voir.

G-R—UNE BONNE MAISON à 2 logis, toute neuve, rue Saint-Louis. Prix : \$2,000.00 avec constitué de \$10.00 par année, à la charge de l'acquéreur.

A-C—UNE TERRE de la contenance de 112 arpents en superficie, en très bon état de culture et bien bâtie, située dans le rang des Prairies, Saint-Charles Borromée. Prix : \$3,500.00.

N-G—2 MAISONS, contenant 3 logis (grand terrain), rue de Lanaudière. Prix : \$1,600.00 avec constitué de \$5.00 par année à la charge de l'acquéreur (chance exceptionnelle.)

J-V—UN TRES BON STOCK de marchandises générales. Conditions très avantageuses. S'adresser à A. A. Boucher, Joliette.

A-C—UNE TERRE de la contenance d'environ 40 arpents en superficie, située dans le rang de la Chaloupe. Prix : \$2,000.00.

Z-B—UNE BONNE MAISON à 2 logis, en briques, avec terrain de 96 x 192 pieds. Prix : \$2,850.00. Avis aux spéculateurs.

B-T—Un bon atelier de photographe, bonne place pour s'établir. S'adresser à A. A. Boucher, Joliette.

M-G—UNE TERRE à bois, située à 3 milles de la ville de Joliette. Prix \$175.00. Très bon marché.

G-B—UNE BONNE MAISON, à 3 logements, très bien finie, rue Saint-Viateur. Prix : \$2,250.00. Un bargain.

E-P—UNE TERRE de la contenance d'environ 110 arpents, située dans le rang de la Chaloupe, Ste-Elisabeth, (terre forte, bien bâtie). Conditions très avantageuses.

A-P—UN BEAU BLOC situé dans le village de Saint-Gabriel de Brandon, comprenant : 1 magasin, bon logis rapportant un revenu annuel de \$342.00. Prix : \$3,500.00, clair et net. Constitué : \$20.00 par année avec 4 lots à bâtir.

S-D—UNE BONNE TERRE, avec bois de construction, bien bâtie, située au 3e Rang. Prix : \$1,450.00.

Et d'autres nombreuses propriétés qu'il serait trop long d'énumérer. Le tout sera vendu à des conditions très avantageuses.

Adressez-vous à

A. A. Boucher

COURTIER EN IMMEUBLES

ET ASSURANCES SUR LE FEU

(En haut de la Pharmacie Gaudet)

RUE SAINT-PAUL . . . JOLIETTE

L'Ami du Pauvre comme du Riche, le Protecteur de l'Enfant comme du Vieillard, le Bienfaiteur de Tous.

"TAROL"

Ou Sirop de Goudron et d'Huile de Foie de Morue du Dr ED. MORIN.

M. JOS. CLAVET, DE LA RUE MORIN, QUEBEC, ET TOUTE SA FAMILLE SAUVES PAR CET ESTIMABLE REMEDE.

TOUX, RHUME, COQUELUCHE.

Le TAROL est le fléau des rhumes, de la toux et des autres maladies provenant des voies respiratoires ou des maux de gorge.

Monsieur Clavet nous assure n'avoir pu guérir ces maux, dont il souffrait grandement depuis quelques semaines, que par l'emploi judicieux du TAROL. De plus, il affirme que ses enfants ont largement bénéficié de l'usage de ce haut médicament, en le prenant régulièrement et d'après les strictes indications. Monsieur Clavet fait spécialement mention de l'un de ses enfants qui souffrait de la coqueluche. Ce pauvre petit, dit-il, ne pouvait prendre aucun repos, toussait et se plaignait nuit et jour. Nous pensions bien de le perdre lorsque l'emploi de quelques bouteilles de TAROL nous le ramena à la santé.

—oo—

Lazare Steinberg

NO 2 PLACE LAVALTRIE, JOLIETTE

Grande Attraction du Printemps

En foule à notre magasin pour profiter du grand choix dans les habits de printemps de toutes nuances, dans les dessins les plus variés et dans les coupes les plus "chics" qu'il soit possible d'obtenir, depuis le gris perle jusqu'au gris fer, depuis le brun le plus pâle au brun très foncé, ainsi que dans les verts de toutes nuances, bleu marin et dans les noirs de toutes qualités, aussi un incomparable choix de chemises, cravates et sous-vêtements qu'il soit possible de voir; le tout défiant toute compétition imaginable tant sous le rapport du prix que du bon goût.

Une visite est respectueusement sollicitée.

N'oubliez pas non plus, nos splendides lignes de chaussures "Invictus", Geo. A. Slater, le Heresford, McPherson et autres, pour hommes et pour dames.

Lazare Steinberg

NO 2 PLACE LAVALTRIE, JOLIETTE

Evénement Extraordinaire A JOLIETTE

Pharmacie Canadienne

dans le but de favoriser sa nombreuse clientèle, inaugure actuellement la plus Grande Vente à Réduction dans les Produits Pharmaceutiques des plus grands Manufacturiers Pharmaciens du Canada.

Tous s'accordent à dire que c'est un Avantage Extraordinaire, que c'est un Evénement colossal, pour le bienfait du peuple. Devant Durer Un Mois.

FAISONS PARLER LES CHIFFRES.

NOUS AVONS :

5,000 Bouteilles Sirop Hypophosphite Composé (valeur garantie), 3 bouteilles pour.....\$1.00

10,000 Bouteilles de Vin Fer et Boeuf "Beef, Iron and Wine", 3 bouteilles pour.....\$1.00

100 Barres de Savon Castille, 67 pour cent d'Huile d'Olive, 15 cents la barre de 1 livre, ou 2 barres pour... 25c

100 Boîtes de Health Talcum Powder, parfumé, la boîte.....20c

L'avenir vous réserve d'autres surprises dans les marchandises que j'aurai à offrir à notre nombreuse clientèle, les articles les plus usités dans les familles, à des prix défiant toute compétition.

Ne retardez pas l'achat de ces préparations, et que l'on se hâte de profiter de cette chance exceptionnelle dans le commerce pharmaceutique.

Pharmacie Canadienne

J. T. GAUDET, Propriétaire JOLIETTE, P. Q.

AUTRES CATASTROPHES

C'est aussi l'ère des catastrophes aux Etats-Unis. Après l'hécatombe de New York, un autre vient de jeter la conspersion dans cinquante familles à Throop, Penn. Le feu s'est déclaré dans une mine Hancock de cette localité, et cinquante mineurs, ainsi emprisonnés dans les entrailles de la terre, ont probablement tous perdu la vie. Après que le feu fut éteint, les sa-

veteurs ont pénétré dans la mine, n'en retirant que des cadavres, et ont déclaré qu'ils n'espéraient trouver un seul homme vivant.

A Littleton, Atlanta, 115 mineurs viennent aussi d'être tués par une formidable et mystérieuse explosion de mine.

ANNONCEZ DANS "L'ETOILE DU NORD", ÇA VOUS RAPPORTERA PROFIT.

PAQUES ! PAQUES !

A cette occasion avez-vous songé à renouveler votre garde-robe ?

Si oui, n'oubliez pas de faire une visite à la maison

Perreault & Desrochers

L'assortiment considérable de hautes nouveautés dont ils sont pourvus ne vous laissera que l'embarras du choix.

Leurs vêtements sont certainement les plus nouveaux et les plus chics qu'il y ait sur le marché.

Vous aurez du plaisir à admirer leurs différentes lignes de mercerie, cravates et chemises du dernier goût.

Chapeaux des plus sélects.

Collets fermés et droits de toutes les hauteurs.

Leur choix de tweed à la verge est simplement superbe.

Habits Semi-Ready faits sur commande, à quatre jours d'avis.

Le motto : Satisfaction et garantie.

Un seul prix.

Perreault & Desrochers

Successieurs de A. A. Boucher.

JOLIETTE, P. Q.

PAQUES ! PAQUES !

A cette occasion avez-vous songé à renouveler votre garde-robe ?

Si oui, n'oubliez pas de faire une visite à la maison

Perreault & Desrochers

L'assortiment considérable de hautes nouveautés dont ils sont pourvus ne vous laissera que l'embarras du choix.

Leurs vêtements sont certainement les plus nouveaux et les plus chics qu'il y ait sur le marché.

Vous aurez du plaisir à admirer leurs différentes lignes de mercerie, cravates et chemises du dernier goût.

Chapeaux des plus sélects.

Collets fermés et droits de toutes les hauteurs.

Leur choix de tweed à la verge est simplement superbe.

Habits Semi-Ready faits sur commande, à quatre jours d'avis.

Le motto : Satisfaction et garantie.

Un seul prix.

Perreault & Desrochers

Successieurs de A. A. Boucher.

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité du Village Charlemagne.

REGLEMENT
Pour venir en aide à l'établissement d'une Manufacture de portes et de châssis, dans la dite Municipalité

A une session spéciale du conseil municipal du village Charlemagne, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil, le trentième jour de mois de mars mil neuf cent onze, à sept heures et demie de l'après-midi; à laquelle session sont présents: M. Médéric Lebeau, maire et M. Archibald Duff, Horimidas Quintal, Alphonse Desjardins, Almazor Bonefant et Aldéric Charrier, conseillers formant un quorum du dit conseil.

Attendu que M. Camille Charpentier, manufacturier de portes et châssis de la paroisse de l'Épiphanie se propose d'établir dans la Municipalité du Village de Charlemagne, une manufacture de portes et châssis, et à cette fin demande à la corporation du Village Charlemagne comme aide en vue de cette construction qu'un terrain lui soit donné, et la construction de cette manufacture.

Attendu que M. Camille Charpentier a rencontré à ce sujet les membres du dit conseil municipal et que les conditions d'une donation de terrain par la dite corporation au dit Camille Charpentier ont été arrêtées entre ce dernier et les membres du dit conseil.

Attendu qu'il est de l'intérêt de tous les citoyens de cette Municipalité que ce projet de construction d'une telle manufacture soit réalisé; il est ordonné et statué par règlement du dit conseil ce qui suit:

Article I—La Corporation du Village de Charlemagne, aura le pouvoir de, et elle s'engage et s'oblige à donner au dit Camille Charpentier, pour l'aider dans l'établissement d'une manufacture de portes et châssis, un immeuble désigné comme suit:

Un emplacement situé dans la dite Municipalité du Village Charlemagne contenant deux cents pieds de front par deux cents pieds de profondeur, plus ou moins, tenant devant, à la rue Sainte-Marie en arrière à la rue Saint-Antoine, d'un côté à la propriété de Evariste Plante et de l'autre à Dolphus Plante, sans préjudice d'aucun emplacement faisant partie d'un immeuble connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Paul l'Érmitte, sous le numéro quarante-un.

Article II—Cette donation sera faite aux charges, clauses et conditions suivantes, savoir:

10.—Le dit Camille Charpentier devra dans les six mois de l'acceptation de la dite donation, faire construire sur le terrain de quatre-vingt-cinq pieds par soixante-douze, en bois, à deux étages; cette construction devra avoir compris les machineries et installées, une valeur réelle de cinq mille piastres, établie par des arbitres dont un, nommé par résolution du dit conseil, un autre par le dit M. Camille Charpentier et un troisième nommé par ces deux arbitres dans les six mois de l'acceptation de la dite donation, de cette valeur.

20.—Cette construction et l'installation des machineries de la manufacture devront être terminées le quinzième jour de juillet prochain ou plus tôt. Date de l'entrée en opération de la Manufacture.

30.—Pendant les cinq premières années d'exploitation de la Manufacture M. Camille Charpentier aura que la jouissance de l'emplacement sus-désigné, durant ces cinq années ce dernier devra tenir sa manufacture en opération, onze mois par année, pendant cinq années consécutives à compter de la date de l'avis qu'il devra donner au conseil relativement à la mise en opération de sa manufacture, tel que réglé à l'article 2ème du présent règlement.

40.—Dans le cas que M. Camille Charpentier n'aurait pas tenu sa manufacture en opération onze mois par année durant cinq années consécutives, il devra dès l'année suivante continuer la mise en opération le temps nécessaire pour remettre le temps non employé.

50.—A l'expiration de ces cinq années et du terme nécessaire pour la remise du temps perdu il deviendra propriétaire inamovible de l'emplacement sus-désigné sans cependant pouvoir durant cinq autres nouvelles années consécutives, le vendre, céder, transporter ou disposer autrement que pour l'exploitation d'une manufacture.

60.—Dans le cas de vente ou de cession de la dite manufacture la corporation du Village Charlemagne aura la préférence de l'acquiescer au prix et conditions que M. Camille Charpentier, de bonne foi, pourra trouver.

70.—Pendant l'exploitation de la dite manufacture, M. Camille Charpentier devra employer pas moins de quinze hommes pendant les premiers douze mois de la mise en opération de la manufacture le minimum des hommes employés ne sera pas limité à ce nombre.

80.—L'emplacement ci-dessus désigné tel que bâti pour la Manufacture projetée sera exempt de taxes municipales ordinaires, pendant dix années à compter de la mise en opération de la Manufacture.

Heureuse et Reconnaissante



Je suis heureuse de publier aujourd'hui le bien que m'ont fait les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Depuis deux ans, je souffrais d'irrégularités, j'endurais d'atroces douleurs et certains symptômes augmentaient chaque jour ma faiblesse; je me sentais toujours lasse et abattue; j'avais des étourdissements et des bourdonnements dans les oreilles; j'étais pâle, maigre et je n'avais pas d'appétit; mon estomac était si délicat que je ne pouvais rien garder. Plusieurs de mes amies me recommandant et depuis longtemps de prendre des Pilules Rouges, je me décidai d'essayer ce remède. Mon seul regret aujourd'hui est de ne pas y avoir eu recours plus tôt, car, après l'emploi de six boîtes, je n'étais plus la même. Tout allait bien, je n'avais plus de douleurs, j'avais un bon appétit et j'étais grasse et colorée. Enfin, j'étais guérie et en parfaite santé, et je l'ai toujours été depuis deux ans. Je dois cet heureux changement aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et c'est pour moi un plaisir de le publier.

Mlle ALPHONSINE DROLET, 605 rue Amherst, Montréal.

Beau Mal, Faiblesse, Nervosité



J'étais malade depuis plusieurs années, ayant eu beaucoup de surmenage et de peine. Je souffrais du beau mal souvent et alors, à cause des douleurs que j'endurais, je devais me mettre au lit. J'étais très faible et très nerveuse et je ne pouvais pas prendre soin de mes enfants. Voyant que mon docteur ne pouvait me soulager et ayant essayé inutilement tant de remèdes, je me décidai, en lisant dans les journaux, la guérison d'une dame française qui avait eu la même maladie que moi, de suivre le traitement qui l'avait sauvée. Mon mari alla d'abord se renseigner auprès de cette dame et elle lui donna de si bonnes recommandations des Pilules Rouges que je ne tardai pas à les employer, après avoir vu les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Je dus me soigner longtemps, j'étais si malade! Mais, aujourd'hui, je suis bien et mes nerfs sont forts. Quand je me sens fatiguée, je prends encore des Pilules Rouges. Je suis très contente de les avoir employées; c'est à ce bon remède que je dois ma guérison.

Madame CLEOPHAS VIAU, 159 rue Delisle, Montréal.

Mauvaise Digestion et Maladie de Peau



J'ai obtenu trop de bien des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine pour que je passe cela sous silence. Depuis 10 ans j'étais torturée par une affreuse dyspepsie; j'étais dans un état nerveux pitoyable, mon sommeil était agité et très souvent je passais des nuits entières sans pouvoir fermer l'œil. Il m'était aussi venu une maladie de peau; mes deux mains étaient couvertes de plaies et malgré les soins de bons médecins et l'emploi d'onguents de toutes sortes, je restais toujours au même point. Les nombreux certificats que je lisais chaque jour dans les journaux m'inspiraient une grande confiance dans les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et dans les Pilules Rouges. J'étais alors à Québec; j'écrivis à ces médecins, leur donnant tous les détails que je croyais nécessaires, et je reçus sans retard une lettre m'indiquant le traitement que je devais suivre. Je pris les Pilules Rouges tel que conseillé et je me suis guérie de la dyspepsie et des plaies qui couvraient mes mains.

Madame JOSEPH TURGEON, 215 rue Panet, Montréal.

Les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine guérissent les maux propres aux femmes, parce qu'elles ne sont que pour les femmes et qu'elles sont appropriées aux maladies et aux maux qui leur surviennent durant la vie, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse.

Les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine guérissent les scrofules, les éruptions, les dartres et toutes les maladies de la peau. Elles donnent des couleurs, ramènent au teint sa fraîcheur naturelle. Elles guérissent le mal de tête, les étourdissements, les points de côté, les palpitations du cœur, les douleurs de l'abdomen, les dérangements, les irrégularités, les douleurs de reins, les troubles de la vessie, les maladies nerveuses, les époques douloureuses chez les jeunes filles, enfin, toutes les maladies causées par le beau mal et particulièrement aux femmes. Elles sont le remède par excellence de la femme sur le retour de l'âge, car elles guérissent et préviennent les maux et les maigres si fréquents à cette époque critique de la vie. Elles sont de plus le meilleur tonique et doivent être employées par les femmes qui se sentent faiblir, même si elles ne souffrent pas. En peu de temps, elles stimulent l'appétit, aident à la digestion, ramènent les forces et la santé. Elles ne sont que pour les femmes et les femmes seules doivent les prendre.

Les vraies PILULES ROUGES sont toujours mises, au nombre de cinquante (50) pilules, dans des boîtes recouvertes d'une étiquette imprimée en rouge, laissant voir, en grosses lettres, le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Si vous doutez que les PILULES ROUGES que vous achetez soient les véritables, envoyez-nous l'étiquette qui en recouvre la boîte et nous vous dirons si vous avez été trompée.

Si vous désirez acheter les PILULES ROUGES directement de nous, nous vous les expédierons sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres contenant de l'argent doivent être enregistrées.

Envoyez une description de tout ce que vous avez à souffrir, car nous donnons des consultations gratuites non seulement à nos bureaux, mais aussi par lettre. Adressez toujours à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE 274 rue Saint-Denis, Montréal.

quée à cette fin au lieu ordinaire des séances du conseil.

La dite assemblée sera présidée par le maire, ou en son absence par une personne choisie par l'assemblée. Le secrétaire-trésorier y assistera avec l'original ou une copie certifiée du rôle d'évaluation en force et y agira comme clerc de pol.

Article VIII—Une copie certifiée du présent règlement sera affichée au moins quinze jours avant la tenue de la dite assemblée aux endroits ordinaires et publiée au long deux fois avant cette assemblée, dans l'Étoile du Nord avec un certificat du secrétaire-trésorier attestant que la copie du règlement publiée est une copie conforme du Règlement passé par ce conseil.

L'avis de convocation de la dite assemblée des dits électeurs municipaux sera publiée en même temps et de la même manière.

Article IX—Le président après avoir ouvert l'Assemblée et donné lecture du règlement, ouvrira le poll sans délai et procédera à l'enregistrement des votes des dits électeurs municipaux par Oui et par Non, le mot "OUI" signifiant qu'ils approuvent le règlement et le mot "NON" qu'ils le désapprouvent.

Article X—A la clôture du poll le président comptera les "OUI" et les "NON" constatera et certifiera, d'après le livre de poll, le nombre des votes donnés pour ou contre le règlement, constatera et certifiera d'après le rôle d'évaluation en force, le montant total de l'évaluation des propriétés immobilières des électeurs qui auront voté pour ou contre le règlement et ce certificat sera en outre signé par le clerc de pol.

Le livre de poll et le certificat ci-dessus seront dans les quarante-huit heures déposés au bureau du conseil et ce certificat sera soumis au conseil à une session générale qui se tiendra au lieu ordinaire des séances le vingt-septième jour courant, à sept heures et demie de l'après-midi.

M. MEDERIC LEBEAU, Maire. O. B. SEGUN, Secrétaire-trésorier.

Article I—This donation will be made to the following parts, clauses, and conditions, viz:

1st.—The said Camille Charpentier has to build on said site a wooden building forty-eight feet by seventy-two, two stories high. The building after the necessary machinery, has been installed and has an actual value of Five Thousand Dollars established by the arbitrators one of which will be named by a resolution of said council and a third by these two arbitrators in case they should not agree in the appraising of this value.

2nd.—The construction, and installation of machinery of the factory must be completed on the fifteenth day of July next or sooner, date of the starting of operations of the factory.

3rd.—During the five years of operation of the factory Mr. Camille Charpentier will only have the enjoyment of the above mentioned site.

During the five years, the latter must keep his factory in operation eleven months per year during five consecutive years from the date of notice which he must give to the council relatively from the start of operations of his factory as settled in article II of the present regulation. In the event of Mr. Camille Charpentier not having kept in operation his factory eleven months per year during five consecutive years, he will have to continue to keep it in operation to make up the lost time.

4th.—At the expiration of the five years and the necessary term to complete all lost time he will become incommutable proprietor of said site without however being able during other five consecutive years, to sell to give away, transport, or dispose of in any way except for the operation of a factory and in the event of sale or transfer of the said factory the corporation of the Village of Charlemagne will have the preference of acquiring same at the price and conditions that Mr. Camille Charpentier in good faith could obtain for same.

5th.—During the operations of the said factory Mr. Camille Charpentier must employ not less than fifteen men, however, during the first twelve months from the start of operations of the factory the minimum of men employed will not be limited to this number.

Article III—The site as above indicated as built for a manufacturing project will be exempt from ordinary municipal taxes for the term of ten years starting from the date that the factory begins operations.

Article IV—In the event that during the delays arranged by Article II of the present regulation for the holding in operation of the said factory, if Mr. Camille Charpentier should cease the operations of his factory during twelve consecutive months the donation of said site will become null and the enjoyment extinct.

Article V—The donation of said site will be made by the corporation of the Village of Charlemagne to the said Camille Charpentier on the thirty day after a written notice has been given to the said council notifying them that the factory is in operation according to the required conditions of the present regulation and that such is the case.

The donation will be made by a notarial act signed by the Mayor of the

Province of Quebec

Municipality of the Village of Charlemagne.

PUBLIC NOTICE

Public notice is by the present given by O. B. Seguin, secretary-treasurer; that the regulation above entitled: "Regulation to come to the aid of the establishment of a sash and door factory in the said municipality is a true copy, conformable of the regulation passed by the Municipal Council of Charlemagne at a special session held at the ordinary annual place of its meetings the thirtieth day of March one thousand nine hundred and eleven, at 7.30 P. M.

MEDERIC LEBEAU, Mayor. O. B. SEGUN, Secretary-treasurer.

PROVINCE OF QUEBEC

Municipality of the Village of Charlemagne.

REGULATION

To come to the aid of the establishment of a sash and door factory in the said Municipality.

At a special session of the Municipal Council of the Village of Charlemagne, held in the customary meeting place of said Council, on the thirtieth day of the month of March nineteen hundred and eleven at 7.30 P. M., at which meeting were present Mr. Médéric Lebeau, Mayor and Messrs Archibald Duff, Horimidas Quintal, Alphonse Desjardins, Almazor Bonefant and Aldéric Charrier, councillors forming a quorum of said Council.

Considering that Mr. Camille Charpentier, manufacturer of doors and windows, of the parish of l'Épiphanie proposes establishing in the municipality of the Village of Charlemagne, a sash and door factory, and to this end demand of the corporation of the Village of Charlemagne as aid in view of said construction that a lot be given him for the construction of said factory.

Considering that Mr. Camille Charpentier has met with reference to this subject, the members of said municipal Council and that the conditions of a donation of land by the said corporation, to said Camille Charpentier, were agreed upon between the latter, and the members of said council and considering, that it is to the interest of all taxpayers of this municipality, that the project of the construction of such a factory be realized. It is ordered and resolved by regulation of said council as follows.

Article I—The Corporation of the Village of Charlemagne will have the power to, and it pledges, and binds itself to give to the said Camille Charpentier, to help him in the establishment of a sash and door factory, an estate designed as follows:

A site, situated in the said Municipality of the Village of Charlemagne, containing two hundred feet front by two hundred feet deep, more or less, having frontage on Sainte-Marie St. and bordered at the back by St. Antoine St one side facing the property of Evariste Plante, and the other side the property of Dolphus Plante.

Without buildings, the said site being part of an estate known, a part of plan and book of the official survey of the parish of St-Paul l'Érmitte, under number forty-one.

municipal council of the Village of Charlemagne authorized to this end by the present regulation, and the act of donation should be drawn out in compliance with the arrangements of this regulation.

Article VI—The Corporation of the Village of Charlemagne not being the proprietors of the above described site is authorized by the present regulation to purchase it for the sum of seven hundred dollars at a rate of interest not exceeding six per cent.

The said sum of seven hundred dollars will be repayable from the revenue of the Corporation in seven equal payments of one hundred dollars per annum, the 1st of which will become due the 1st of May 1912 and the remaining years, one year from the same date until complete payment.

The Mayor of the said Municipal Council is authorized by the present regulation to sign in the name of the Corporation of the Village of Charlemagne, the act of purchase of the above described site, and the loan act.

Article VII—The present regulation shall be submitted to the approval of the municipal electors proprietors of real estate who are taxable in the municipality, Monday, the 24th day of April next, at 10 o'clock A. M., at a meeting of the said electors summoned to this end at the ordinary meeting place of the council. The said meeting will be presided by the Mayor or in his absence by a person chosen by the meeting. The Secretary-treasurer will be present with the original or a certified copy of the valuation roll in force and will act as poll clerk.

Article VIII—A certified copy of the present regulation will be posted up, at least fifteen days before holding the said meeting at the ordinary place and published in full twice before the meeting in the "Étoile du Nord" with a certificate from the Secretary-treasurer certifying that the copy of the regulation published is a true copy of the regulation passed by the Council of the Village of Charlemagne.

Notice of the convocation of the said meeting of the said municipal electors will be published at the same time and in the same manner.

Article IX—The chairman after opening the meeting and reading the regulation will open the poll without delay and will proceed to register the votes of the said municipal electors by yes and by no, the word "YES" signifying their approval of the regulation and the word "NO" that they disapprove of it.

Article X—At the close of the poll the chairman will count the "Ayes" and the "Nays", will declare and certify that according to the poll register the number of votes given for or against the regulation, will declare and certify that according to the valuation Roll in force, the total amount of the valuation of the properties real estate of the electors that have voted for or against the regulation and the certificate will in addition be signed by the clerk of the poll.

The poll register and the above certificate will inside the forty-eight hours be laid down in the office of the council and the certificate will be submitted to the council at a general session which will be held in the ordinary place of meetings the twenty-seventh of April instant, at 7.30 P. M.

Public notice is also by the present given by the said secretary-treasurer that the above regulation will be submitted to the approval of the municipal electors proprietors of real estate who are taxable to the municipality the twenty-fourth day of April next, at 10 o'clock A. M., at a public meeting of said municipal electors which is by the present convoked by the undersigned conformably in order of convocation adopted by the said council by a resolution passed at their meeting the third day of April instant, and that a poll will there, and at that time be opened to take the votes of the said municipal electors for or against the said regulation.

Given at the Village of Charlemagne this third day of April one thousand nine hundred and eleven.

O. B. SEGUN, Secretary-treasurer.

CACHETS DU DR FRED DEMERS CONTRE LE MAL DE TETE

Ces cachets sont d'une efficacité telle qu'ils guérissent en 5 minutes de tous maux de tête, migraine, névralgie. Exigez toujours le nom "Dr Fred Demers" gravé sur chaque cachet car ce sont les seuls vraiment bons. En vente partout.

Dépôt: 1449 Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

New-York Life Ins. Company
Compagnie d'assurance sur la vie existant depuis 65 ans

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné Loi des compagnies, il a été délivré, sous le sceau du secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du treizième jour de février 1911, constituant en corporation Joseph Quintal, commerçant de foie, Urgel Philippe Bouchier, ingénieur civil, tous deux de la cité de Montréal, et Joseph Arthur Barrette, notaire, Henri Bouchier, commerçant de foie, Paul Demers, menuisier, ces trois derniers de la paroisse de Saint-Barthélemy, dans la province de Québec, pour les fins suivantes, savoir: —[a] Faire le commerce de grain des produits de la ferme généralement, acheter, vendre, manufacturer, emmagasiner et expédier les dits grains et produits et manufacturer, acheter et vendre la farine, le son, le gru, la moulée et autres produits de la fabrication des grains; [b] Construire, acquérir, louer, et exploiter des moulins à farine, des entrepôts et des éleveurs à grain, acheter tout le matériel nécessaire à l'exploitation des dits moulins et éleveurs, et vendre ou autrement disposer des dits moulins à farine et éleveurs; [c] Manufacturer, acheter, vendre, et faire le commerce de biscuits, pâtés, bonbons et généralement de tous articles de pâtisserie et de confiserie; [d] Construire sur les propriétés de la compagnie des voies d'évitement [sidings] pour relier les exploitations de la compagnie à un ou des chemins de fer, ou à des ports, quai, canaux et acquérir par achat ou autrement des droits de passage nécessaires à ces fins; [e] Construire, acquérir par achat, bail ou autrement et posséder, développer et exploiter des outillages à vapeur ou électriques pour des fins de chauffage, d'éclairage et de force motrice pour l'entreprise de la compagnie, et de vendre, louer ou disposer tout de surplus d'éclairage, chauffage et pouvoir dans l'excédent des besoins de la compagnie en se conformant à toute loi provinciale ou municipale à ce sujet; [f] Manufacturer, acheter, vendre et généralement faire le commerce de marines et de conserves de fruits, de grain et de légumes, et pour l'exploitation de la dite entreprise, acheter et vendre toutes sortes de fruits et légumes; [g] Acquérir par achat ou autrement et posséder l'actif mobilier et immobilier de toute personne compagnie ou société commerciale exerçant une industrie industrielle ou se rattachant à un des objets que poursuit la compagnie, et donner en paiement des actions acquittées à la compagnie ou toute autre valeur selon que les directeurs le jugeront à propos. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs sous le nom de "Minoterie St-Laurent Limitée", avec un capital-actions de cent mille dollars, divisé en 1,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera à Saint-Barthélemy, dans le comté de Berthier, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 17e jour de février 1911.

THOMAS MULVEY, Sous-secrétaire d'Etat

Tél. Bell 120 B. P. 304

ASSUREZ-VOUS DANS DES COMPAGNIES SOLVABLES

E. G. PICHE & CIE (Successeur du Lt.-Col. E. G. Piché)

Représentant les meilleures compagnies Anglaises, Américaines et Canadiennes

Feu, Vie, Accidents, Garantie, Bris de Glaces, Responsabilités de Patrons

TAUX LES PLUS BAS 20 ANNES D'EXPERIENCE

Liquidateurs, Commissaires et auditeurs RUE SAINT-PAUL - - - JOLIETTE

Téléphone No 110

Dr E. E. Benny CHIRURGIEN-DENTISTE

13 PLACE BOURGET, JOLIETTE Visible tous les jours de la semaine :- :-

TEL. BELL 249

KALIL ZAINE & CIE Marchands en Gros et en Détail

Marchandises Sèches, Bijouterie, Vêtements pour Hommes et Femmes

51 Notre-Dame, Joliette, Qué

CANADIAN NORTHERN AND QUEBEC & LAKE ST JOHN RYS

DEPUIS LE 2 OCTOBRE 1910, LES TRAINS CIRCULENT COMME SUIT:

LAISSENT MONTRÉAL (Tous les Jours) Pour Québec et Rivière à Pierre, à 9 heures a. m. Pour Shawinigan Falls et Grand'Mère, à 3.30 heures p.m.

LAISSENT JOLIETTE 7.20 a.m., 10.20 a.m., 3.10 p.m.

ARRIVENT A JOLIETTE 10.20 a.m. De Montréal, Charlemagne, L'Assomption, L'Épiphanie, etc.

De Montréal, Charlemagne, L'Assomption, L'Épiphanie, etc. (Le train de 6.20 qu'il Joliette pour Saint-Jérôme, à 6.10 p.m.)

De Saint-Élisabeth, Saint-Norbert, Shawinigan Falls et Grand'Mère. 8.30 p.m.

Pour taux, horaires et autres informations, s'adresser à GUY TOMBS, Agt. Gén. des Pass., Montréal ou C. G. MacPHERSON, Agent, Joliette.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Pour les Colons A LA RECHERCHE DE FOYERS

EXCURSIONS DE COLONISATION

Manitoba, Saskatchewan et l'Alberta.

Des billets d'excursion pour l'Ouest du Canada, par la ligne double du chemin de fer du Grand-Tronc, à Chicago, etc.; en vente mardi, 4 avril, et ensuite tous les seconds mardis jusqu'au 19 septembre, à des prix très bas.

La plus belle contrée du monde pour les fermiers, peut-être toute la long de la ligne du Grand-Tronc-Pacifique, dans les Provinces du Manitoba, Alberta et Saskatchewan. Une brochure descriptive, avec cartes magnifiquement gravées, et donnent toutes les informations désirables concernant les Homesteads gratuits et les moyens de les obtenir gratuitement, peut être obtenue à tout bureau des billets du G. T. R.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSION POUR CEUX QUI CHERCHENT UN CHEZ-TOI

Des billets d'excursion pour l'Ouest du Canada, par la ligne double du chemin de fer du Grand-Tronc, à Chicago, etc.; en vente mardi, 4 avril, et ensuite tous les seconds mardis jusqu'au 19 septembre, à des prix très bas.

La plus belle contrée du monde pour les fermiers, peut-être toute la long de la ligne du Grand-Tronc-Pacifique, dans les Provinces du Manitoba, Alberta et Saskatchewan. Une brochure descriptive, avec cartes magnifiquement gravées, et donnent toutes les informations désirables concernant les Homesteads gratuits et les moyens de les obtenir gratuitement, peut être obtenue à tout bureau des billets du G. T. R.

LETTRE PASTORALE DE MGR J. A. ARCHAMBEAULT, EVEQUE DE JOLIETTE

"LE REPENTIR"

Suite
III

Urgence du Repentir.

Le repentir, tel que nous venons de l'expliquer, est nécessaire de nécessité de moyen ; celui qui, ayant eu le malheur de commettre le péché mortel, ne fut-ce qu'un seul, meurt sans s'être réconcilié avec Dieu par une contrition sincère, surnaturelle, souveraine et universelle, meurt en réprobé ; trouvé coupable au Jugement de Dieu, il est condamné et il souffrira éternellement en enfer. La foi ne laisse ici aucune prise au doute ; son enseignement est clair et catégorique. Les impies peuvent bien nier cette terrible vérité, en faire l'objet de leurs railleries et de leur mépris ; les chrétiens, légers ou indifférents, peuvent bien, par une ignorance sans excuse, par une illusion criminelle, par une faiblesse honteuse en face de leurs passions, soulever des doutes sur l'existence et la durée sempiternelle des châtements des pécheurs après la mort ; ni les uns ni les autres n'empêcheront l'enfer d'exister, les damnés d'y brûler sans espoir d'en jamais sortir ; "le ciel et la terre passeront mais ces paroles ne passeront point", a dit le Christ Jésus, le Verbe fait chair qui a parlé en termes si formels aux hommes, ses frères, des réprobés et de l'éternité de leurs peines.

La conversion indispensable au salut, est-elle d'obligation pour le pécheur immédiatement après la chute ? Un certain délai de pénitence lui est-il accordé ? Quoiqu'il en soit de l'opinion des théologiens sur l'extension réelle du délai, les motifs les plus puissants pressent celui qui est dans l'état de péché à en sortir au plus tôt, à prendre sans retard les moyens exigés par la sainteté et la justice de Dieu pour recouvrer la grâce sanctifiante et, avec elle, la vie surnaturelle de l'âme, les droits à la béatitude de ciel. Ces motifs, nos très chers frères, ce sont les invitations amoureuses, les appels touchants de la miséricorde divine, les joies saintes que procure à l'âme le repentir chrétien, la sérénité des oeuvres, même les meilleures, accomplies dans l'état de péché mortel, enfin le danger si redoutable de l'impénitence finale.

(a) Les appels de la miséricorde divine.—"Lavez-vous, purifiez-vous, ôtez le mal de vos pensées, de devant mes yeux, cessez d'agir avec perversité." "Mon fils, ne te méprise pas toi-même en ton infirmité, mais pris le Seigneur et il te guérira. Détourne-toi du péché, règle tes oeuvres et purifie ton cœur de toute faute." "Pécheur aie pitié de ton âme en te rendant agréable à Dieu" par la pénitence. "Aujourd'hui, si vous entendez la voix de Dieu, n'endurcissez pas vos coeurs." Mais c'est dans le saint Evangile surtout, qu'il nous faut chercher les invitations de Dieu au pauvre pécheur. Le doux Sauveur des âmes a multiplié les paraboles pour nous en faire comprendre toute la sainteté sous une forme saisissante. Rappelons-nous le bon pasteur ; il laisse son troupeau dans le désert pour aller à la recherche d'une brebis égarée ; la femme qui, ayant perdu une pièce d'argent sur dix, allume sa lampe, remue toute sa maison, et n'a de paix que quand elle l'a trouvée ; le père du prodigue ; de loin il regarde si son fils ne revient pas, dès qu'il l'aperçoit, il lui tend les bras avant même qu'il soit tombé à ses genoux, pour lui demander pardon.

Les appels de Dieu, nos très chers frères, ne les entendons-nous pas chaque fois que nous péchons ? Les remords de la conscience, la tristesse et les troubles de l'âme, les châtements temporels eux-mêmes ne sont-ils pas la voix de la miséricorde nous invitant au repentir ? Pourquoi donc, pécheurs, cherchez-vous à vous soustraire aux embrassements du Dieu qui vous appelle ? Pourquoi retarder d'un seul jour, d'une seule heure, à vous jeter dans ses bras ? Vous, si sensibles aux marques d'affection de vos amis de la terre et de vos proches ; vous si heureux quand, après des démarches multiples et souvent humiliantes, vous obtenez du prochain l'oubli de vos torts et de vos injustices envers lui, comment restez-vous froids et indifférents en présence du pardon si facile que vous offre de vos crimes le Dieu aimant dont vous avez foulé aux pieds la loi sainte, et oublié les innombrables bienfaits ? Cherchez donc le Seigneur, pendant que vous pouvez le trouver, invoquez-le pendant qu'il est proche. Ne recevez pas en vain la grâce de Dieu, mais profitez du temps favorable et des jours de salut.

(b) Les joies du repentir.— Nous avons naturellement soif de paix, de bonheur et de liberté. Le péché mortel enlève à l'homme tous ces biens. La tribulation et l'angoisse entrent jusqu'au fond de l'être du pécheur ; le remords est comme un trait qui le déchire, comme un ver qui le ronge. "Les impies", selon le prophète Isaïe, "ressemblent à une mer impétueuse qui ne peut s'apaiser, et dont les flots rejettent de l'écumé et du limon. Il n'est point de paix pour les impies, dit le Seigneur Dieu". Sa conscience "s'élève contre lui, comme un témoin, "un juge et un bourreau", le poursuivant sans cesse au milieu des soufis de la vie et au sein même de ses plaisirs coupables, lui rappelant les bienfaits de son Dieu, le menaçant de ses vengeances. Le péché rend esclave ; il asservit l'homme au démon, les facultés de son âme et les sens de son corps : "Je pouvais des soupirs"—nous dit saint Augustin dans ses confessions—en



PAINS in the BACK and in the KIDNEYS

Pale, weak, suffering from anemia, Miss Eva Dumont, of Isle Verte, Temiscou County, finds in **ST. MICHEL'S WINE** her health restorer.

A COMPLETE CURE

There are many young girls who have suffered for years when they could easily have strengthened themselves by taking **ST. MICHEL'S WINE** and thus have renewed their blood impoverished by growth, losses, irregularities in the system and many other troubles peculiar to their sex.

ST. MICHEL'S WINE acts as a tonic: it is the oil which helps the normal functions of the human machine, it acts also as a restorer repairing as they occur the continual losses sustained by our bodies.

This is what Miss Eva Dumont writes us:

MESSRS. BOIVIN, WILSON & CO., Montreal.

Gentlemen:—It was by reading your advertisements in the newspapers that I learned of the marvellous and beneficent effects of **ST. MICHEL'S WINE**. Two years ago, I was pale and weak, and I felt pains in the back and in the kidneys. I called upon a doctor but without result. One of my friends came to see me and during our conversation we talked about **ST. MICHEL'S WINE**. She advised me to take some as she had found her own health improved by its use. I followed her advice and after the first bottle, I felt relieved. I am continuing to take it and I feel its good effects, so I advise all those who read this letter to give it a trial.

Yours very truly,
EVA DUMONT,

Isle Verte, P. Q.

The weakness from which so many persons suffer, women, young girls, children, proves conclusively that the blood is impoverished and that it requires certain reconstitutive elements, precisely those that are found in **ST. MICHEL'S WINE** and which are so much better assimilated because nature has made them in her marvellous laboratory, for the use of suffering humanity.

ST. MICHEL'S WINE contains all the qualities, that makes the blood rich and pure. Superior in every way to pills or other inert products which are not digested by a delicate stomach, it is in its liquid form, immediately digested, absorbed and assimilated. That lies the secret of its action in cases of weakness and anemia, which it has completely cured.

Why then should it not be efficient in your case, and effect another cure? Try it and you will not fail to be benefited by its use.

BOIVIN, WILSON & CO.,
AGENTS,
520 ST. PAUL STREET, MONTREAL.

26 RUE NOTRE-DAME OUEST
Montreal - Canada

chaîné que j'étais, non par le fer, mais par ma propre volonté, plus te nace que le fer même. Ma volonté me tenait lié, et c'est d'elle que l'ennemi du salut se servait pour me mettre à la chaîne, et m'envahir de toutes parts par d'innombrables étreintes.

SIROP DU DR FRED DEMERS, POUR LES ENFANTS

Demandez toujours ce sirop, car c'est le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et diarrhée. En vente partout.
Dépôt : 1449 Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Ouvert de Nouveau

Voisin du Bureau de Poste

MM. A. TRUDEAU & CIE viennent de réouvrir leur ancien magasin avec un stock de marchandises tout à fait nouvelles et des plus variées.

Vous trouverez dans notre magasin ce qu'il y a de plus nouveau dans les étoffes à robes et à costumes pour la saison du printemps et de l'été 1911 ainsi que les garnitures de tous genres et couleurs pour convenir avec chaque étoffe à robes et à costumes.

Les allows pour corsages dans toutes les couleurs nouvelles ; les braids et insertions appropriées à chaque couleur ; les soies pour robes, blouses, jupons, garnitures, etc., de toutes ces marchandises c'est certainement le plus grand choix qui ne se soit encore vu à Joliette ; les soies de fantaisie, de 20 cents la verge à \$1.00.

Nous recevons aujourd'hui même le plus bel assortiment de toiles à robes et à costumes que nous avons décidé de vendre à des prix tout à fait modérés. Vous aurez du plaisir à visiter notre stock parce que tout est absolument et strictement nouveau.

Nous avons aussi reçu nos tweeds nouveaux du printemps ainsi que notre stock de hardes faites qui sera aussi au grand complet d'ici à quelques jours.

Nous avons acheté tout un stock de beaux chapeaux durs et mous, noirs et de couleur, ce qu'il y a de plus nouveau dans la forme.

Aussi de très beaux chapeaux Panama à des prix raisonnables.

Notre stock de prélatris et tapis sera au complet d'ici à la fin du mois

Vous serez surtout flatté du choix que nous vous donnerons dans nos RUGS pour salon, salle à diner et chambre à coucher.

Comme par le passé nous avons décidé de montrer beaucoup de marchandises à l'étalage, qui seront affichées bon marché, telles que : mouchoirs, serviettes, bas de toutes couleurs en fil et cachemire, gants de toutes couleurs, cols, bretelles, etc., etc.

Quant aux marchandises telles que coton, indienne, mousseline, dril, shirting, coton jaune, coton carreaux, toile à rouleaux, toile à serviettes, coutil, guillaume, etc., etc., vous n'aurez que l'embarras du choix et nos prix défient toute compétition.

CHEZ A. TRUDEAU & CIE

VOISIN DU BUREAU DE POSTE 15mjo
Ancienne Place d'Affaires de M. Camille Labrèche.

CONTRE les EXCES de FATIGUE

Quand vous êtes fatigué à l'exces, que vous ressentez des douleurs dans toutes les parties du corps, que vous êtes léthargique, mal en train, sans appétit, avec douleurs de tête, manque de sommeil, prenez un ou deux

Cachets Gauvin

CONTRE LE MAL DE TETE



et tout cet excès de fatigue se dissipe complètement et comme par enchantement: vous vous sentirez à nouveau frais et dispos, plein de force et d'énergie.

chez Monsieur Gauvin. Vos achats n'ont rendu aucun grand service, non à moins pour mes maux de tête, mais à se procurer le médicament. J'en ai toujours à portée de la main. Votre, A. N. Thibodeau, Montréal.

En vente partout: 25 cts la boîte. J. A. E. Gauvin, Pharmacien-Chimiste 850 rue Ste-Catherine-Est, Montréal.

Asaya-Neurall

LE NOUVEAU REMEDE POUR L'Épuisement Nerveux

Les médecins admettent qu'un système nerveux vigoureux est essentiel au succès du traitement de la consommation. "ASAYA-NEURALL" nourrit les nerfs avec la Lécithine (produit de l'œuf), l'élément réparateur des nerfs. Son emploi assure un système nerveux vigoureux, relève le courage et la confiance, alors même que tout espoir semblait disparu et constitue par le fait même un aide puissant à la guérison de la maladie. \$1.50 la bouteille. Demandez-le à notre agent local:

A. Louis Boucher, Pharmacien, 25 rue Notre-Dame, Joliette. Que M. Sylvio Roch, St-Gabriel de Brandon, Que

Nous payerons

les plus hauts prix du marché pour

Peaux Vertes

de toutes sortes et garantissons Assortiment Correct et Prompt Paiement.

REVILLON FRERES

MAISON FONDÉE EN 1783

Les "Leaders" dans le commerce de la fourrure dans le monde entier. ENVOI GRATIS de notre Liste de Prix

134 et 136 rue McGill, Montréal.



CETTE MARQUE DE COMMERCE

Sur des MATELAS, SOMMIERS ou ORATELERS vous garantissons pleine satisfaction. Insistez pour la voir avant d'acheter.

THE ALASKA FEATHER & DOWN CO. LIMITED MONTREAL-WINNIPEG.

Pour PATISSERIE et GATEAUX

LA

Farine Préparée de BRODIE

Est la Meilleure

CONSERVEZ LES SACS VIDES POUR PRIMES

BRODIE & HARVIE

14-16 rue Bleury, Montréal

Ne pas oublier que tous les mardis, M. Albert Gervais, agent de la Teinturerie Bellefeuille, de Trois-Rivières, successeur de M. Jos. Gonthier, envoie les commandes de hardes à teindre qu'on veut bien lui confier et que l'ouvrage est garanti et de première qualité.

La Banque Nationale

CAPITAL \$2,000,000 RESERVE \$1,200,000

DEPOT de \$1.00 ou plus accepté; l'intérêt comptant du jour du dépôt. L'INTERET EST PAYE DEUX FOIS PAR ANNEE au plus haut taux courant.

CINQUANTE-DEUX BUREAUX distribués sur tous les points utiles de la province.

Nos mandats de voyage sont payables au pair partout.

Notre bureau de Paris, (rue Boudreau, 7 Square de l'Opéra) offre des avantages exceptionnels au public voyageur.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la maille.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.

SOUVENEZ-VOUS QU'UN DOLLAR EPARGNE EST UN DOLLAR GAGNE

FRED. J. DORION

Taolan GERANT A JOLIETTE.

CAPITAL \$4,000,000. RESERVE \$2,500,000.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

PAIERA OU CAPITALISERA A L'AVENIR LES INTERETS SUR DEPOTS D'EPARGNE, DEUX FOIS PAR ANNEE: 1er JUIN, 1er DECEMBRE

\$1.00 SUFFIT POUR AVOIR UN COMPTE A CETTE BANQUE

Tout le monde devrait prendre en sérieuse considération cet avantage de commencer à faire des économies: Une Piastre (\$1.00) mise à l'épargne peut être le commencement de l'aisance sinon de la fortune.

Les Directeurs de cette Institution sont: Hon. J. D. Rolland, Président; R. Bleeker, Vice-Président; Hon. F. L. Béique, J. A. Vaillancourt, A. Turcotte, E. H. Lemay, J. M. Wilson, M. J. A. Prendergast, Gérant-Général; F. G. Ledue, Gérant; O. E. Dorais, Inspecteur.

Spécialité: Emet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

H. BEAUMIER,

Gérant, Joliette.

20 oct 1an

La Banque Royale du Canada

INCORPORÉE EN 1869
160 SUCCURSALES AU CANADA et à TERRENEUVE, 20 A L'ETRANGER

Succursale à Joliette

CAPITAL AUTORISÉ \$10,000,000
CAPITAL PAYÉ \$ 6,200,000
RESERVE \$ 6,900,000
ACTIF TOTAL \$95,000,000

UNE PIASTRE PEUT OUVRIR UN COMPTE
NOUS PORTONS UNE ATTENTION TOUTE SPECIALE AUX DEPOTS D'EPARGNES

9Jan

P. LUPIEN, GERANT.



QUAND VOUS VENEZ A MONTREAL, voyez notre immense stock de Vaisselle, Verrierie, Coutellerie, Lampes, Vases et Articles de faïence ou en verre coupé.

Vous pouvez économiser les frais de votre voyage en achetant chez nous. Nous payons le fret sur toute commande de \$5.00 ou plus.

DEUX MAGASINS:

533 STE-CATHERINE EST, près Amherst
327 Boul. ST-LAURENT, près Ste-Catherine.

12mjo

MONTREAL



RHUMATISME

Sous toutes ses formes

Guérison certaine par le fameux

ELIXIR ANTI - RHUMATIQUE

du Dr Joseph Comtois, Médecin-Pharmacien.

Prix: \$2.50 la bouteille chez les pharmaciens ou par la maille. Sur réception de 15 cents, je vous enverrai un ECHANTILLON qui démontrera son efficacité.

Consultations à domicile, par correspondance ou chez moi.

DOCTEUR JOSEPH COMTOIS, spécialiste, (autrefois de Montréal)

Saint-Barthélemy Co. Berthier

29Jan

Seul dépositaire à Joliette,

J. T. GAUDET, Pharmacien.

Teintures ! Teintures !

Robes, Pardessus, Habits, Costumes, Manteaux, etc.

Teints et Remis à Neuf

OUVRAGE GARANTI

Travail exécuté Promptement.

Spécialité:—Teindre en Noir les vêtements des personnes qui deviennent dans le deuil. Nous pressons les marchandises que nous teignons.

Un Essai est Sollicité.

Postras & Delisle

AVIS.—Jusqu'au 1er mai, la réception et la livraison des marchandises se fera à l'office de la manufacture de Mr. HORACE F. POISTRAS, JOLIETTE, ancien moulin à carder de Mr. Gil-mour.

16Jan

L'Etoile du Nord

Imprimée et publiée par ALBERT GERVAIS.

ABONNEMENT : Un an, payé d'avance 75c Dans un rayon de 40 milles 50c Pour les Etats-Unis \$1.00

En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous partez. Ce point est très important.

JOLIETTE, JEUDI, LE 13 AVRIL 1911

BULLETIN RELIGIEUX

Jeudi, le 6 avril, Monseigneur l'Evêque a présidé une prise d'habit au couvent de la Providence de Joliette, et le lendemain Sa Grandeur se rendait au Couvent des Soeurs de Sainte-Croix et des Sept Douleurs de Saint-Laurent pour une semblable cérémonie.

Le 7 avril, dans la Chapelle Bonsecours, douze novices prononcèrent leurs premiers vœux, ce sont : Soeur Marie Rose Champagne, dite Soeur Marie de Bonsecours; Soeur Alphonsine Lamoureux, dite Soeur Marie d'Assise; Soeur Rosina Boisjoly, dite Soeur Marie Ulric; Soeur Anysie Robillard, dite Soeur Charles; Soeur Antoinette Poirier, dite Soeur Marie Dorothee; Soeur Rosalia Gadoury, dite Soeur Marie Azeluz; Soeur Marie Clara Ducharme, dite Soeur Marie de la Rédemption; Soeur Emma Gagnon, dite Soeur Césarine; Soeur Marie-Louise Lapierre, dite Soeur Archangéline; Soeur Imelda Chapat, dite Soeur Marie Horace; Soeur Alice Pelland, dite Soeur Rose Hélène; Soeur Augustine Beauvilliers, dite Soeur Louis-Arsène.

En l'absence de Monseigneur, Monsieur le chanoine Dugas, ancien chapelain, présidait la cérémonie et dit la messe.

Le Révérend Père Plamondon, S. J., prédicateur de la retraite, a donné le sermon de circonstance.

Monsieur l'abbé Thomas Clément, curé de Saint-Charles, dans le diocèse du Sault Ste-Marie, est décédé le 7 avril, dans sa paroisse natale, à Saint-Cuthbert.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Cuthbert, le 11 courant. Monseigneur l'Evêque a chanté le service au cours duquel Sa Grandeur a prononcé l'éloge funèbre.

La collecte du Vendredi Saint sera pour La Terre Sainte et celle du Jour de Pâques en faveur des Séminaristes pauvres.

LA SEMAINE SAINTE

Les impressions que font naître, dans les coeurs de tous les chrétiens, les cérémonies de la semaine sainte, sont toujours nouvelles.

Le deuil universel de l'Eglise du Christ, les cérémonies funèbres qui attirent les fidèles dans nos temples, ne nous rappellent-ils pas, en effet, le plus grand événement qui se soit opéré, depuis la création du monde, les souffrances, la mort d'un Dieu fait homme, pour le rachat du genre humain.

Ce temps de la passion remplit tous les coeurs, jeunes et vieux, d'une émotion surnaturelle. Avec les yeux de la foi, dans tous les pays du monde, les chrétiens entendent le chemin du calvaire que parcourt le Rédempteur sa condamnation à mort, sa flagellation, son couronnement d'épines, les opprobres dont il fut l'objet, sur le parcours, son crucifiement et son agonie.

Nos temples, nos autels, sont voilés; chaque année, depuis près de 2,000 ans l'Eglise en deuil commémore, aux yeux de l'univers, le plus grand événement qui fait palier l'histoire de tous les peuples, le salut du monde, le rachat de l'homme perdu, par la mort de l'Homme-Dieu du Calvaire.

Depuis le grand événement que les siècles ne font que raviver, les peuples se sont succédés, les empires ont disparu, des couronnes ont été trempées dans le sang des rois, et à travers les siècles de persécutions, d'hérésies, de révolte, l'Eglise du Christ du Golgotha est restée debout, intacte, au sein des puissances transformées.

C'est quelle est inébranlable dans son origine, dans cette parole de son divin fondateur: "les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle."

C'est la consolation suprême de tous les chrétiens de toutes les parties du monde, en cette semaine sainte, c'est leur espérance réconfortante, en face des combats et des luttes secrètes dirigées contre l'Eglise catholique romaine et son auguste chef, le successeur de Jésus-Christ, sur la terre. Tous jours, la prédication a été accomplie et s'accomplira: l'Eglise a eu et aura encore à lutter. Ce ne sont plus les rois, les empereurs qui la persécutent, comme aux temps reculés des premiers chrétiens, alors qu'on a vainement voulu l'étouffer dans le sang, ce sont des puissances secrètes, dans lesquelles se concentrent, les impies, les ennemis de tout ce qui émane de l'autorité divine et de la dignité de l'homme.

Dans ces temps douloureux qui rappellent la passion du Sauveur, qu'ils sont privilégiés ceux qui ont gardé ce don divin, la foi, et comme elles doivent rugir d'une haineuse colère, ces anges animés d'une haine, sans motifs, qui n'osent agir à la clarté du jour, à la lumière de la raison, ourdissent leurs complots diaboliques, dans les lieux les plus cachés, où dis-

CLOTURE DE LA RETRAITE DES HOMMES

La retraite des hommes de la ville et de la campagne, s'est terminée, dimanche soir, dans notre église cathédrale. Le sermon de clôture a été donné par le Rév. P. Lamarche, et fut suivi de la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement, à laquelle, présida au Tantum Ergo, Sa Grandeur Mgr J. A. Archambeault.

Rarement, la population de Joliette a montré autant d'empressement à suivre les exercices d'une retraite, et nos dévoués prédicateurs, les RR. PP. Lamarche et Granger n'ont pas dissimulé la grande satisfaction qu'ils en ressentent.

De son côté, la population de notre ville et de la campagne est toute reconnaissante à ces bons missionnaires du zèle qu'ils ont déployé, pour procurer à tant d'âmes, la consolation, la paix et le bonheur, et l'"Etoile du Nord" est heureuse de se faire l'écho, auprès d'eux, pour les en remercier, au nom de tous.

RESULTAT DE L'ENQUETE SUR L'AFFAIRE BLONDIN-LANCTOT

Comme nos lecteurs s'en rappellent, une enquête avait été instituée au sujet des accusations de M. Pierre Blondin, député de Champlain, contre M. Adélar Lanctot, député de Richelieu. Ces accusations portaient sur le fait, qu'au cours de l'année 1910, en juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre, des bidons et barils de peinture avaient été illégalement et frauduleusement pris et enlevés des ateliers de la marine et magasins du gouvernement du Canada, à Saint-Joseph de Sorel, et transportés à la maison alors en construction de M. Adélar Lanctot, membre de la Chambre des Communes, pour le comté de Richelieu, et que des travaux de décoration et de vernissage avaient été faits avec cette peinture et autres articles, à la dite maison, par des employés du gouvernement.

M. Lanctot admit avoir eu la peinture et autres articles mentionnés plus haut et avoir obtenu d'un des employés du gouvernement, M. Champagne, les services de peintres et ouvriers des dits ateliers, mais il ajouta qu'après les travaux terminés, il avait immédiatement payé le compte après qu'il lui fut présenté par M. Champagne. Ce dernier avait agi, dans la circonstance, en l'absence du surintendant, M. Papineau.

La longue preuve qui a été faite, a démontré qu'en effet M. Lanctot aurait payé en premier lieu \$375.62 pour la valeur des gages des peintres et autres ouvriers du gouvernement, et enfin \$181.60, pour valeur des matériaux fournis.

Il ressort aussi de l'enquête que le temps des hommes qui ont ainsi travaillé à la maison de M. Lanctot, était entré dans les livres et sur la liste de paye comme s'ils eussent travaillé pour le gouvernement.

Le témoin Champagne a déclaré que pour faire l'état de compte payé par Lanctot, il s'est basé sur le parti pris qu'il tenait, mais qu'il n'a pas pu produire, l'ayant perdu.

La majorité des membres du comité des privilèges et élections a fait rapport exonerant le député de Richelieu, alléguant que la preuve faite ne justifiait pas les accusations portées par le député de Champlain, M. Blondin. Ce rapport a été adopté par un vote de 15 contre 10.

La minorité des membres du comité, se basant sur les états infidèles et incomplets du temps des hommes qui ont travaillé chez Lanctot, et des matériaux fournis, certaines listes ayant été perdues, a dressé un rapport tout à fait contraire, concluant que le député de Richelieu a sciemment et illégalement fait travailler pour son bénéfice, dans le cours de 1910, les employés du gouvernement du Canada, et que de connivence avec les serveurs de ce dernier, il a fait payer ce travail à même l'argent public de la Puissance du Canada, qu'il s'est également fait livrer, pour son bénéfice et usage personnel, certains matériaux, propriété du gouvernement; qu'à cette fin, il a conspiré avec les employés de ce dernier, pour détourner illégalement les dits matériaux, contrairement à la loi et à l'intérêt public, et que par les actes et procédés, le dit Adélar Lanctot a enfreint l'indépendance du Parlement. Ce rapport de la minorité fut rejeté par l'adoption de celui de la majorité des membres du comité. Les deux rapports vident devant la Chambre, après Pâques.

BLONDIN-LANCTOT et "LA PATRIE"

Dans son édition du 7 courant "La Patrie" dans l'affaire Blondin-Lanctot fait une charge sévère contre le rapport de la majorité des membres du comité des privilèges et élections, qu'elle qualifie de comédie. Pourquoi, dit-elle, les députés mettant en pratique la doctrine qu'ils prêchent, "ne se feraient pas tous construire, des maisons, des voitures, des yatchs, par les employés de l'Etat?"

paraissent sous toutes les formes, pour arriver plus sûrement à leur but, le renversement de toute autorité divine et humaine.

Au contraire, rien n'est plus de nature à réconforter les âmes chrétiennes, que les tristes et imposantes cérémonies de la semaine sainte. Si elles ressentent tout ce qu'un Dieu a souffert et tout ce que son Eglise souffre encore, elles ont foi au triomphe, à la résurrection finale, et bientôt, pendant que l'enfer s'enlira à ses suppôts de la terre dans une dernière imprécation de rage et de désespoir, de la bouche des millions de chrétiens, montera vers le ciel, ce chant réparateur si sublime: "Alleluia! Alleluia!"

Pharmacie Boucher

GRAND CONCOURS

Notre grand concours de Fêtes bat son plein actuellement; des centaines et des centaines de coupons nous sont remis toutes les semaines. Ces coupons, il va sans dire, portent les chiffres les plus variés et les plus étonnants. Quelques-uns de nos clients veulent qu'il y ait dans notre bocal au moins 3,000,000 sans compter les blancs, d'autres clients établissent à 300 au plus le nombre des fèves brunes et blanches, d'autres veulent qu'il y ait plus de fèves blanches que de fèves brunes. Combien? Combien? Mystère!!

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos clients et à tous ceux qui ont pris part à ce concours que MM. Albert Gervais, libraire; Camille Barrette, épicer et Hector Trudeau, avocat ont bien voulu accepter de faire le décompte des Fèves brunes et blanches, le lundi de Pâques au soir, à 8 heures P. M.

Inutile de dire que ces Messieurs s'acquitteront de leur tâche avec justice et impartialité.

Comme vous le voyez il ne reste plus que quatre ou cinq jours, qu'on en profite; si nous oublions de vous offrir un coupon, demandez-le il vous sera donné avec plaisir gratuitement, pourvu que vous achetiez pour cinq centimes ou plus.

N'oubliez pas que tous les coupons devront nous être remis avant 6 heures P. M. le lundi, lendemain du Jour de Pâques.

QUELQUES PRIX

PAIN KÄLLER, la bouteille. 17c

PILULES TONIQUES ROUGES, la livre. 75c

SOUFRE SUBLIME, pr, la livre 7c

ACIDE BORIQUE PULVERISEE, 2 livres pour 25c

BROSSES à Dents, de 4c à 40c chacune, etc., etc.

BOULES A MITES ou Naphthaline en Cristaux. C'est le temps de vous procurer ces préservatifs des fourrures. Nous sommes toujours peints de voir arriver des clients à l'automne quand les grands frois sont déjà revenus; des clients dis-je qui viennent nous demander des boules à mites, de l'huile de cèdre, etc., pour conserver les fourrures, et nous avouer que leur beau pardessus ou leur beau manteau de fourrures a été complètement détruit par les mites, leurs lainages tout hachés par les mites, ce n'est plus le temps alors de se procurer des boules à mites ou autres choses.

N'oubliez pas que pour 25 ou 50cts ou plus nous vous garantissons que vous pouvez conserver pour au moins \$500.00 de fourrures absolument intact de tout insecte qui pourrait les attaquer pendant les plus fortes chaleurs de l'été. Vous pouvez vous procurer à notre pharmacie les Boules à Mites pour 8c la livre ou 3 livres pour 20 cents et la Naphthaline en Cristaux, pour 10 cents la livre ou 3 livres pour 25 cents.

QUARTS VIDES.—Nous avons huit à dix quarts vides en chêne de 30 à 40 gallons que nous vendrons à 75 cents chaque au premier acheteur.

Nous aurions encore besoin de quelques centaines de livres de graine de lin bien nette.

L'AMI DE LA FAMILLE—Il ne faut pas oublier que L'AMI DE LA FAMILLE comme remède purgatif et dépuratif vaut mieux que tous les autres remèdes purgatifs et dépuratifs, réunis ensemble. Avant d'entreprendre les fortes chaleurs et les lourds travaux de l'été nous vous conseillerions de vous purifier le sang en vous purgeant soigneusement avec quelques doses de "L'AMI DE LA FAMILLE."

ON DEMANDE un commis voyageur pour faire le commerce de drogues patentées, dans les campagnes, devra parler les deux langues, avoir des connaissances du commerce, fournir un cheval et un petit capital. Position lucrative et permanente. S'adresser à A. Louis Boucher, pharmacien, Joliette.

PHARMACIE BOUCHER

33 et 35 rue Notre-Dame Joliette

Téléphone Bell No 126

Boite Postale No 58

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Demain, Vendredi Saint et le lendemain de Pâques, lundi, sont deux jours de fête légale.

—Notre jeune ami, M. le notaire Isidore Ducharme a quitté Joliette ces jours derniers, pour aller pratiquer sa profession à Saint-Boniface de Shawinigan. Nous lui souhaitons succès.

—On annonce pour le 28 avril, le mariage de M. Raoul Charron, de Warwick, P. Q., à Mademoiselle Bernadette Larivière, de Montréal.

—Le temps des sucres est enfin arrivé. C'est la question du jour. Les cabanes sont ouvertes et la solitude de nos bois, est interrompue par les cris de joie des villageois et des citadins.

—La nouvelle aciérie de Joliette, érigée près de Vessotville, est en pleine opération, depuis quelque temps, et ceux qui ont mis la main à cette grande entreprise, sont satisfaits des résultats déjà obtenus.

—Avec le beau soleil du printemps, les mauvais chemins, c'est l'image de la vie: la joie, le bonheur d'un côté, la misère et le désagrément de l'autre.

—La neige s'en va rapidement, la débâcle ne se fera pas attendre. Malgré les premières prévisions d'une inondation, elle se fera probablement, sans accidents.

—La Corporation est à faire exécuter dans le sous-basement de la partie nord-ouest de notre marché public, des travaux semblables à ceux déjà faits dans la partie sud-est, afin d'y installer d'autres étals pour les bouchers, qui seront en même temps une nouvelle source de revenus pour la ville.

—A LOUER—Une dizaine de chambres spacieuses, dans le bloc en pierre en face du Séminaire. S'adresser à J. A. RENAUD. 13avjno

—Avec un peu de bonne volonté de la part de chacun, l'état de nos trottoirs, ne laissera bientôt, plus rien à désirer et les piétons pourront circuler avec agrément sur nos carrés et nos parcs, dans les soirées de la belle saison qui commence.

—Monsieur et Mme Camille Ducharme se sont embarqués, aujourd'hui, pour Boston, et de là à Marlboro, Mass. où ils vont rendre visite à leur fille aînée, Marie Thérèse, qui est à poursuivre ses études anglaises et musicales à l'Académie Ste-Anne, de cette dernière ville.

—Mardi le 18 avril, à 10 heures A. M., Madame Arthur Potvin, demeurant au No. 4 rue Manseau, fera encaen de tous ses meubles de ménage, ustensiles de cuisine, sets de chambre, sets de salle à dîner, piano, etc., etc. Ne manquez pas l'occasion.

—IMPORTANT.—M. Joseph Nicolotti entreprendra, comme par le passé, des trottoirs en ciment, des planchers en ciment, solage en béton et en pierre, et ouvrage en pierre artificielle, autour de portes et châssis. Une spécialité. Allez le voir et vous serez satisfait.

—Les personnes qui ont en possession des bouteilles ou flacons vides de toutes sortes, contenant pas moins d'une chopine, trouveront à la vendre, en s'adressant à J. A. MASSIQUETTE, No. 11 rue Manseau, Tél. Bell 169. 13avjvi

—A VENDRE—Un cheval de 4 ans, de la pesanteur de 1350 livres, qui a obtenu le premier prix à l'exposition du comté de Montcalm, en 1910, est offert en vente à bon marché. S'adresser à M. Wellington Béllisle, Place du Marché, Joliette.

—A VENDRE ou A LOUER, une boutique de forge avec maison y attenante, situé dans le Rang de la Chaloupe, St-Thomas, en avant la fromagerie Dion, et anciennement occupée par Louis Robillard. Pour les conditions, qui seront avantageuses, s'adresser à M. Deane Masse, commerçant de tabac, 27 rue Saint-Joseph, Joliette.

—SERVANTE.—Une vieille fille ou une veuve sans enfants, trouvera à se placer comme servante en s'adressant à Dame X, bureau de l'"Etoile du Nord".

—SERVANTE.—Une bonne servante trouvera à se placer immédiatement en s'adressant à M. Oslas Guilbault, 19 rue de Lanaudière, Joliette. Bon salaire.

—Les personnes du district de Joliette, qui désirent s'abonner à La Patrie, La Presse, Le Devoir, Le Canada, le Samedi, le Star, sont priées de s'adresser à M. Albert Gervais, Joliette, qui est autorisé à prendre des abonnements et d'en collecter le montant. En venant à Joliette, allez au Magasin de M. Albert Gervais, soit pour vous abonner ou renouveler vos abonnements à ces différentes publications.

—PERDU—Il a été perdu ou enlevé dans les chars, lundi, le 3 avril, entre Joliette et Saint-Félix de Valois, une canne en ébène avec pommeau d'or, gravée au nom de Louis Coultu. On est prié de la remettre à M. Louis Coultu, Saint-Gabriel de Brandon.

—Mr. Alfred A. Boucher, ancien marchand, informe le public, qu'il vient d'ouvrir un bureau d'immeubles, au No. 68 rue Manseau, porte voisine de Mr. J. A. Martin, agent des terres de la Couronne.

MALAISES

Sans être absolument malade, on peut n'être pas en parfaite santé. Cet état intermédiaire porte le nom vague de malaise. Les actions organiques du corps ne s'exécutent pas normalement et cependant elles ne sont pas assez dérangées pour constituer une maladie caractérisée. Il y a un simple état de souffrance.

Presque toutes les maladies cependant débutent par des malaises, et c'est pourquoi il est toujours bon de ne pas les laisser empirer sans s'inquiéter de leur importance.

Tous les systèmes d'organes peuvent être atteints de malaises et les plus fréquents sont ceux qui atteignent l'appareil digestif et le système nerveux.

Des causes extérieures, telles que les fortes chaleurs, les changements brusques de température et de pressions atmosphériques, les vents très violents peuvent influencer sur l'éclatement des malaises.

N'oublions pas que nous vivons dans un pays où le changement de saison à une autre est excessivement brusque et où le passage des jours froids de l'hiver aux journées d'une chaleur tropicale s'opère sans presque de transition. Il n'est pas rare de se sentir la tête lourde, les oreilles bourdonnantes, la vue troublée. Ce sont quelquefois les signes précurseurs de la fâcheuse congestion qui risque de se traduire au bout de peu de temps par les étourdissements, les syncopes, les coups de sang et les attaques d'apoplexie.

Quant aux personnes qui, depuis longtemps, connaissent l'état de santé précaire de leur appareil circulatoire, à celles qui ont été soignées pour une maladie de cœur, qui présentent ordinairement des palpitations, des essoufflements, des vertiges, des signes de congestions, comme la coeppore, les varices, les hémorroïdes, celles-là sont instruites par l'expérience.

C'est cette catégorie de personnes qui ont besoin le plus de conseils; dans l'intérêt de leur santé, qu'elles évitent avec soin, autant que le permet leur état social, les fatigues, soit du travail, soit du sport, le travail de bureau pendant la digestion, qu'elles veillent avec soin à faire usage d'une alimentation à la fois nutritive et légère; qu'elles se préoccupent du bon fonctionnement de leur intestin et surtout qu'elles s'efforcent d'abaisser la tension sanguine trop élevée, en utilisant les propriétés des médicaments toniques.

—Magasin à louer au No 17 Place Lavallée, ancienne place Trudeau et Proteau, magasin réparé à neuf, bien éclairé, pouvant servir à n'importe quelle branche d'affaires, la place la plus centrale de la ville. Information à M. J. H. Proteau, No 17 rue St-Barthélemy. Conditions très avantageuses. Possession le 1 mai 1911. 9mrvjno

—Les personnes qui ont besoin de remette à neuf les murs de leurs appartements sont priées de venir examiner nos nouvelles tapisseries de printemps.

Nulle part ailleurs vous pouvez acheter la tapisserie, meilleur marché que chez ALBERT GERVAIS, Libraire.

40 propriétés sont offertes en vente, il y en a pour tous les goûts et de tous les prix. Adressez-vous à M. A. A. Boucher agent d'immeubles, 68 rue Manseau, Joliette.

—A VENDRE à bon marché, à cause l'abandon des affaires et déménagement, un coffre-fort, neuf, fait par Goldie et McCulloch, de \$150.00, pour \$75.; un piano neuf de \$250.00 pour \$185.00; deux machines à coudre, New-Williams, \$29.50 chaque. J. C. Robitaille, 79 rue Manseau, Joliette. 6av2f

—L'atelier de l'"Etoile du Nord" possède maintenant un matériel de style moderne, outillé de première classe pour faire toutes sortes d'impressions de tous genres, telles que: Livres, revues, factums, blancs de toutes sortes, brochures, cartes, lettres de comptes, lettres funéraires, circulaires en français ou en anglais, grandes ou petites, etc., etc.

Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau en fait de caractères à Jobs. Le tout à des prix modérés et fait promptement, ouvrage garanti.

Venez nous voir lorsque l'occasion s'en présentera, nous sommes à la mode et voulons suivre le progrès.

Au revoir, à bientôt.



M. JOS. LECOURTOIS St-Godfroi, Qué.

Les Pilules Moro sont pour ces malades un élixir de longue vie; elles mettent leur organisme en état de défense et de résistance par l'action combinée qu'exercent sur le tube digestif et sur tout le système artérioso-veineux les médicaments de choix qui les composent.

Les hémorroïdes, sans être la plus grave des affections que nous venons de signaler, n'en sont pas moins peut-être la plus douloureuse et la plus désagréable. Leur traitement est médical ou chirurgical, mais, comme nous avons eu l'occasion de le dire pour beaucoup d'autres maladies, on ne doit recourir à l'intervention chirurgicale que dans les cas où l'on ne peut pas faire autrement; et, grâce aux Pilules Moro, les cas où l'on ne peut pas faire autrement sont devenus excessivement rares et l'on peut même dire qu'ils ont disparu complètement.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro guérissent les hémorroïdes presque aussi sûrement, avec leurs traitements, que les instruments de chirurgie les plus tranchants. Les Pilules Moro préviennent l'inflammation des tumeurs, elles régularisent, atténuent et finalement suppriment les poussées fluxionnaires. Enfin, elles ont la propriété qui ne saurait appartenir à aucun degré à l'intervention chirurgicale, de purifier le sang et de neutraliser ce qu'on pourrait appeler le "vice hémorroïdal".

Les Pilules Moro agissent dans les périodes silencieuses de la maladie, celle où se fait le travail lent de désorganisation de la paroi veineuse et de la viciation du sang. Intervenant à ce moment, les Pilules Moro constituent une sorte de contre-mine détruisant à mesure

qu'ils s'élèvent les ouvrages que construit l'ennemi. Elles s'attaquent à la fois au sang qu'elles purifient et aux tuniques musculaires qu'elles consolident et c'est ainsi que l'effort de la nature, qui tend à la soustraction spontanée d'une certaine quantité de sang, est rendu à la fois inutile et impossible.

Voilà d'ailleurs un intéressant certificat de la part d'un des nombreux malades que nous avons traités avec succès et qui doit aux Pilules Moro sa guérison complète d'hémorroïdes qui le faisaient souffrir depuis cinq ans: Saint-Godfroi, Marcell Office, 28 décembre 1908.

Messieurs les Spécialistes de la Compagnie Médicale Moro, Messieurs, J'ai le plaisir de vous faire savoir que je suis heureusement guéri, grâce aux Pilules Moro, de tous les malades que je souffrais à l'estomac et aux jambes et surtout des hémorroïdes qui, depuis cinq ans, me torturaient sans relâche. Sur les avis d'un ami qui avait été guéri du même mal par les Pilules Moro, je vous ai écrit pour avoir vos conseils et pour recevoir de vos bonnes pilules. Au bout de trois boîtes, je me suis trouvé soulagé et avec cinq boîtes j'ai été parfaitement guéri. Depuis je n'ai plus souffert; je me trouve absolument bien et mes hémorroïdes n'ont plus reparu.

Je recommande instamment les Pilules Moro à tous les hommes qui redoutent cette douloureuse et débilitante affection. Les hémorroïdes ne résistent pas aux Pilules Moro.

Votre tout dévoué, JOSEPH LECOURTOIS.

CONSULTATIONS GRATUITES

—Les consultations gratuites des Médecins de la Compagnie Médicale Moro se donnent tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin, à 6 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Les hommes malades qui ne peuvent venir voir ces médecins sont invités à leur envoyer par lettre une description de tout ce qu'ils souffrent.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50, six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

EUCHRE DE CHARITE

Nous apprenons que les Dames de la Ville de Joliette organisent actuellement, une partie de cartes (euchre), qui aura lieu, jeudi le 20 avril courant. Les recettes de cette soirée récréative seront destinées à soulager les misères si nombreuses dans cette localité. Les Chevaliers de Colomb, Cour de Joliette, ont bien voulu devenir les patrons de cette soirée de charité.

Nous sommes certain qu'un grand nombre de personnes s'empresseront d'acheter des billets d'admission, afin de prendre part à une oeuvre destinée à soulager la misère et à faire rentrer un peu de bonheur dans certains foyers où règne presque toujours l'indigence.

Des cartes d'admission sont en vente chez les demoiselles Fontaine, 16 rue Manseau, et le 20 avril, à la porte de la salle du marché, où aura lieu la partie, à huit (8) heures du soir.

La Banque "Eastern Townships"

Capital et Réserve, \$5,250,000. BUREAU CHEF: SHERBROOKE, Qué. Wm. Farwell, Président, S. H. C. Miner, Vice-Président, J. Mackinnon, Gérant Général.

Table listing 62 branches of the bank across the province of Quebec, including locations like Acton Vale, Amqui, Arsenault, etc.

Aussi des Succursales dans le Manitoba, Alberta, Colombie Anglaise, etc. Département d'Epargne à tous nos bureaux. Correspondant dans le monde entier. GUY LAMOTHE, Gérant de Joliette.

INDICE de SANTÉ chez le BÉBÉ



SIROP D'ANIS GAUVIN POUR LES ENFANTS

les pleurs, les cris cessent, la gaieté renaît et la santé générale de l'enfant en bénéficie. Témoignage bien Catégorique: M. Joseph Labine, le père de M. Alfred Labine, le jour enligné et je recommandais à toutes les mères de famille, d'employer le Sirop d'Anis Gauvin, toujours et à l'instar des effets de cet incomparable Sirop qu'on devrait toujours avoir sous la main. Mes félicitations. JOS. LABINE.

EN VENTE PARTOUT: 25c LA BOUTEILLE J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste 850, Rue Ste-Catherine Est Montréal.